



3 Jours **Gestion et réglementation des ICPE**

dans ENVIRONNEMENT - INSTALLATIONS CLASSEES / Réf : ENV-INST-03

Objectifs de la formation

- Décrire et approfondir la réglementation et les procédures liées à la gestion des ICPE
- Identifier les obligations administratives
- Identifier les différentes étapes de la vie d'une ICPE

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Décrire la réglementation

- Rôle des acteurs
- Directive IED
- Nomenclature ICPE
- Code de l'environnement

Jour 1 - Après-midi

2. Gérer l'ouverture d'installation

- Les différents régimes
- Déclaration, enregistrement, Autorisation
- Les arrêtés
- SEVESO
- Les points clefs : étude d'impact, étude de danger, POI

Jour 2 - Matin

3. Agir pendant la période d'ouverture



- Ouvertures d'unités complémentaires
- Changement d'exploitants
- Réagir en cas d'accident
- Bilan de fonctionnement

Jour 2 - Après-midi

4. Gérer la fermeture d'installation

- Nouvelles garanties financières
- Procédures de mise à l'arrêt
- Remise en état de l'installation
- Remise en état des sols

5. Examiner les contentieux

- Les responsabilités
- Juridictions administratives

Jour 3 - Matin

6. Élaborer le Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE)

- Mise en place du projet
- Les régimes de classement
- Procédures administratives
- Planning
- Méthode de pilotage
- Impliquer tous les partenaires
- Compléter le dossier
- Préparation
- Pièces justificatives
- L'étude d'impact
- Bilan initial
- Lister les documents
- Analyser les impacts
- L'étude de danger
- Analyser les risques
- Notions d'hygiène et sécurité



- Lister les documents
- Suivi de dossier
- Procédure administrative
- Négocier un arrêté préfectoral
- Enquête publique et CODERST

Jour 3 - Après-midi

7. Réaliser sa conformité à l'arrêté préfectoral

- Analyser l'arrêté
- Nomenclature ICPE
- Les différentes clauses
- Apporter des modifications
- Assurer sa conformité
- Identifier ses obligations
- Communiquer avec l'inspecteur
- Les outils d'évaluation de la conformité

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Chaîne de responsabilité HSE de l'industrie, consultant de bureaux d'études, inspecteur des Installations classées (IC)

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires



- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



